

APPEL A CONTRIBUTIONS/COMMUNICATIONS



Ouvrages/Volume Spécial & Colloque international 2021: <<La Francophonie : 50 ANS + 1.>>



SCRUTER LA FRANCOPHONIE, L'AFRIQUE ET LE MONDE:
LA FRANCOPHONIE, 50 ANS APRÈS...
REGARDS DES CHERCHEURS DANS LES HUMANITÉS



Types d'Inscription au colloque

Type 1 : Participation en présentielle

Type 2 : Participation à distance

Les axes de réflexions

- La francophonie au plan linguistique et littéraire
- La francophonie et les projets d'éducation
- La francophonie au plan social et économique
- La francophonie politique et historique
- La francophonie et l'espace géographique francophone

Ouvrages/Volume Spécial



Adresse de soumission des propositions :
francophonie50.acarefdella@gmail.com

Patenaire **ans+1**



APPEL A CONTRIBUTIONS/ COMMUNICATIONS

**NUMERO SPECIAL/SEPTEMBRE 2021 &
COLLOQUE INTERNATIONAL**

LES CAHIERS DE L'ACAREF & COLLECTION PLURILINGUISME

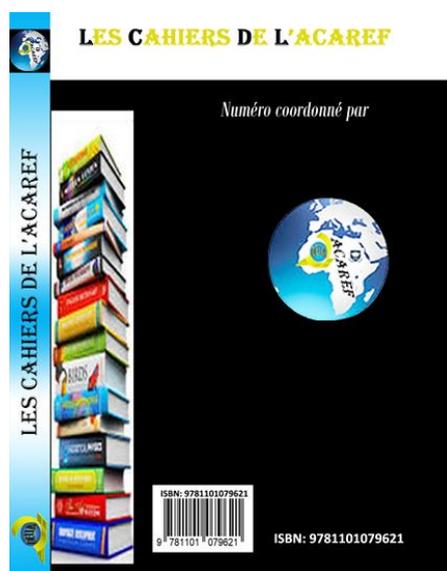


Plurilinguisme
Collection dirigée par
L'Observatoire européen du plurilinguisme



ISBN: 9781234567897

&



La Francophonie : 50 ANS + 1.

SCRUTER

LA FRANCOFONIE,

**L'AFRIQUE ET LE MONDE : REGARDS DES CHERCHEURS
DANS LES HUMANITES**

50 ANS APRES...

Mise en contexte : La Francophonie a 50 ans + 1.

Ce projet d'ouvrage et de rencontre scientifiques se propose de porter un regard scientifique sur, d'abord, l'importance et l'efficacité d'une langue, la langue française, à partir de laquelle s'est édifiée ce que le géographe Onésime Reclus, en 1880 a appelé « la francophonie » - c'est la première fois que le mot apparaît - c'est à dire cette communauté informelle de ceux qui se « reconnaissent » dans la langue française ; cette langue qui comptera, selon les estimations de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), près d'un milliard de locuteurs au milieu du siècle. Le mot « francophonie » ne deviendra une organisation formelle qu'en 1970 par l'engagement de certains Chefs d'Etat africains avec à leur tête Léopold Sedar Senghor. Quel en est l'état des lieux et quel bilan de parcours pour cette organisation 50 ans après ?

L'ouvrage et le rendez-vous scientifique dont il est question ici aborderont des questions précises en lien avec le fonctionnement de la F/francophonie et ses rapports avec les sociétés surtout africaines en s'appuyant sur deux faits : ***la francophonie : ce qu'elle est / la francophonie ce qu'elle n'est pas.***

Il s'agira pour le chercheur dans les Humanités de porter un regard scientifique sur cette organisation, 50 ans après son lancement : explorer, évaluer, ... scruter la Francophonie.

La francophonie : ce qu'elle est...

Il y a un peu partout une demande ; un peu partout des poches de francophonie, c'est à dire des groupes de personnes qui connaissent le français, veulent le pratiquer, veulent l'utiliser et veulent le transmettre, même dans les pays les plus éloignés du monde francophone. Il s'est développé aussi des « communautés francophones dispersées » (Denis Fadda, 2018).

Ainsi, du fait de son statut pas seulement de langue internationale, mais aussi de langue qualifiée d'universelle, il existe presque partout des personnes qui ont plaisir à se retrouver pour apprendre le français, s'exprimer en français ou évoquer la culture du monde francophone. Camus, Voltaire, Diderot, Hugo (pour ne citer que ceux-là), figurent dans les programmes d'enseignement de plusieurs pays francophones.

Il existe aussi et un peu partout, des personnes qui apprennent le français par nécessité, pour raison d'études, pour raisons professionnelles, commerciales,

scientifiques ou autres ou pour avoir la possibilité d'entrer en contact avec des milliers d'autres individus ; mais aussi des personnes qui l'apprennent pour pouvoir avoir accès au texte original de tant d'ouvrages majeurs que la langue française a produits en grande abondance, tant dans le domaine littéraire que dans celui de la philosophie, du droit, des sciences etc.

La langue française est aussi une langue universelle parce qu'elle est couramment utilisée pour leurs relations d'affaires entre personnes dont la langue française n'est pas la langue maternelle.

En dehors de la dimension linguistico-culturelle de la francophonie, s'est édifiée, à partir de 1970, la Francophonie institutionnelle, la Francophonie avec un grand F. qui s'est dotée d'un instrument d'action puissant, l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'O.I.F., organisation qui a succédé à l'A.C.C.T., l'Agence de coopération culturelle et technique.

Nous voyons donc que la Francophonie constitue un ensemble énorme. Une communauté politique originale, fondée, a priori, sur l'égalité de membres qui n'ont à craindre aucune hégémonie.

La francophonie : ce qu'elle n'est pas ?

Même si la langue française revêt un caractère universel ou international, elle ne véhicule, en dehors de la France (quelque fois même en son sein), pas la culture française. Le français devient dès lors une « langue en copropriété ».

Dans les milieux scolaires en Afrique par exemple, même si le français sert de médium de l'enseignement, il n'est pas toujours/du tout la langue première des acteurs immédiats de l'école (enseignants, élèves, administrateurs, parents) ; surtout pour les élèves qui doivent se plier à faire usage de cette langue « officielle » dans toute sa forme « pure » de langue voltairienne au risque de se voir attribuer une mauvaise note qui peut influencer leurs résultats et performances scolaires. La pire forme de cette influence est bien l'échec aux examens scolaires.

Cette situation conduit souvent à des « frustrations linguistiques » chez certains élèves en classe de français qui finissent par refuser de prendre la parole (Agbefle, 2019) donnant lieu à des classes faussement attentives (Poth, 1996).

Par ailleurs, il se développe de plus en plus, dans les pays africains francophones, des comportements anti-Français (*comportement anti-Français à comprendre au sens de : attitude de contestation de la France politique vue au travers des relations économiques et politiques qu'elle entretient avec l'Afrique et non xénophobie envers le citoyen français*) qui vont jusqu'à affecter négativement « l'amour » que certains francophones d'Afrique ont pour la langue

française (Agbefle, 2019).

Le combat pour la diversité linguistique est intimement lié au combat pour la diversité culturelle, parce que les langues sont tout autant que les cultures des biens communs de l'humanité à préserver ; mais aussi par ce qu'il ne peut pas y avoir de diversité culturelle pérenne possible sans diversité linguistique. La diversité linguistique est à la diversité culturelle ce que le multipartisme est à la démocratie politique (Fadda, 2017). La distance entre diversité linguistico-culturelle et emprise politique étant souvent courte, la Francophonie politique n'est pas toujours la bienvenue en dehors de la France notamment en Afrique où ses missions sont perçues comme commanditées par la France dans ses relations politico-économiques avec les anciennes colonies.

Questionnements

Les réflexions et contributions scientifiques en lien avec la présente thématique porteront sur les questions suivantes :

Quelle perception les francophones de bases ont-ils de la F/francophonie ? Comment le concept « francophonie » a-t-il été approprié par les populations dites francophones ? Quels en sont les succès et les succès ? Quelle est la place réelle de la Francophonie (grand F) dans la diplomatie africaine et mondiale ? Quelle est son utilité géopolitique ? La Francophonie peut-elle apporter des réponses réalistes, utiles, aux défis que la mondialisation fait peser sur les peuples, leur langue et leur culture ? Quelles perceptions les pays « francophones » d'Afrique ont-ils de la F/francophonie ? En un mot, que pensent les Africains de la F/francophonie ?

Les axes des réflexions

Au plan linguistique/littéraire et éducation

- La francophonie et le plurilinguisme
- Le plurilinguisme dans l'espace francophone international
- Le plurilinguisme dans l'espace francophone africain
- Le français en Afrique subsaharienne...
- Perceptions du français et de son statut réel en Afrique...
- La littérature francophone
- L'écrivain en francophonie
- Histoire littéraire et francophonie
- Les projets éducatifs francophones : quels impacts réels sur la formation
- Regards sur ELAN/Afrique
- L'IFADEM et les réalités pédagogiques en Afrique...

Au plan social et économique

- La F/francophonie et le Développement Durable en Afrique
- La F/francophonie et redressement économique en Afrique et à l'international
- La F/francophonie et les crises socio-économiques en Afrique

Au plan politique, historique et géographique

- La Francophonie et la diplomatie africaine
- La Francophonie dans les relations internationales
- La Francophonie et les élections en Afrique
- La Francophonie dans les relations France-Afrique
- La Francophonie 50 ans après...
- La francophonie et l'espace géographique francophone

Fonctionnement

Cet appel scientifique porte sur deux volets :

- Le volet ouvrage scientifique
- Le volet rencontre scientifique

Volet ouvrage

Ici, l'ACAREF se propose de recueillir des propositions de textes complets portant sur les axes sus mentionnés. Ces textes, après expertise et acceptation, seront publiés sous forme d'ouvrage dans un numéro spécial des CAHIERS DE L'ACAREF et de LA COLLECTION PLURILINGUISME chez l'OEP (l'Observatoire Européen du Plurilinguisme), Paris France. Les normes rédactionnelles de présentations des articles sont annexées à cet appel.

Le volet rencontre scientifique

Une rencontre scientifique qui prendra la forme d'un colloque international, sera tenue à la suite de la publication de l'ouvrage portant sur la thématique globale : **SCRUTER LA FRANCOPHONIE, L'AFRIQUE ET LE MONDE : REGARDS DES CHERCHEURS DANS LES HUMANITES.**

Les travaux de cette rencontre scientifique consisteront à approfondir les discussions contenues dans l'ouvrage consacré à la thématique en question et à définir d'autres perspectives axées sur les communications présentées à ce rendez-vous et qui ne sont pas forcément tirées de l'ouvrage. En bref, l'ouvrage publié en septembre 2021 sera présenté à l'occasion du colloque qui se tiendra en novembre 2021 en addition aux communications du colloque.

Des équipes de recherches interdisciplinaires seront constituées à l'occasion du colloque pour assurer la continuité du PADL dans sa phase 2.

Les dates et échéanciers

➤ Dates pour l'ouvrage/ Numéro spécial

Lancement de l'appel : 20 avril 2021

Date limite de réception des articles : **30 juin 2021**

Retour d'instruction : au fur et à mesure que les articles nous parviennent **jusqu'au 25 juillet 2021**

Soumission finale des textes corrigés : 15 août 2021

Publication du numéro : **mi-septembre 2021**

Adresse de soumission des textes : francophonie50.acarefdella@gmail.com

➤ Dates pour le colloque international

Lancement de l'appel : 20 avril 2021

Date limite/Réception des propositions de communications : **30 juin 2021**

Réponse après sélection: au fur et à mesure que les résumés nous parviennent **jusqu'au 25 juillet 2021**

Inscriptions au colloque : au fur et à mesure que les textes sont acceptés jusqu'au **31 août 2021**

Dates du colloque: **16, 17 et 18 novembre 2021**

Adresse de soumission des propositions : francophonie50.acarefdella@gmail.com

Inscriptions au colloque

➤ Type 1 : Participation en présentielle

Jusqu'au 31 août 2021

Membres des Universités africaines ou autres affiliations d'institutions africaines : 45.000FCFA (70 euros ou 85 dollars US)

Membres d'institutions non africaines : 55000FCFA (85 euros ou 95 dollars US)

Doctorants: 30.000FCFA (50 euros ou 60 dollars US)

A partir du 1^{er} septembre 2021 !!!

Membres des Universités africaines ou autres affiliations d'institutions africaines : 55.000FCFA (85 euros ou 95 dollars US)

Membres d'institutions non africaines : 65000FCFA (100 euros ou 110 dollars US)

Doctorants: 40.000FCFA (65 euros ou 75 dollars US)

NB: Ces frais participent à l'organisation du colloque, couvrent la mallette du colloque, les pauses café, les déjeuners

➤ Type 2 : Participation à distance

Jusqu'au 31 août 2021

Membres des Universités africaines ou autres affiliations d'institutions africaines : 35.000FCFA (55 euros ou 65 dollars US)

Membres d'institutions non africaines : 45000FCFA (70 euros ou 80 dollars US)

Doctorants: 20.000FCFA (35 euros ou 45 dollars US)

A partir du 1^{er} septembre 2021 !!!

Membres des Universités africaines ou autres affiliations d'institutions africaines : 45.000FCFA (70 euros ou 80 dollars US)

Membres d'institutions non africaines : 55000FCFA (85 euros ou 95 dollars US)

Doctorants: 30.000FCFA (50 euros ou 60 dollars US)

NB: Ces frais sont une contribution à l'organisation du colloque...

Adresse de soumission des propositions : francophonie50.acarefdella@gmail.com

Organisateur du colloque : ACAREF/ Bureau Afrique, Lomé Togo

Lieu du colloque : LOME -TOGO

Comité scientifique :

- AFELI Kossi Antoine, Université de Lomé, Togo
- AGRESTI Giovanni, Université Bordeaux Montaigne, France
- AKASSI Clément, Howard University, USA
- BLANCHET Philippe, Univ. Rennes 2, France
- DAYO Yao, Université de Lyon 2, France
- ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger
- FRATH Pierre, Université de Reims, France
- KOUDJO Bienvenu, Université d'Abomey Calavi, Bénin
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LIGAN Charles, UAC, BENIN
- MAURER Bruno, Université de Montpellier 3, France
- NAPON Abou, Université de Ouagadougou 1, Burkina Faso
- SORBA Nicolas, Université de Corse, France
- TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder, Niger
- TREMBLAY Christian, OEP, Paris France
- TUBLU Yves, CELHTO, UA Niamey, Niger
- VAHOU Kakou Marcel, UFHB, Cocody, Côte D'Ivoire
- WERE Vincent, University of Kenyatta, Kenya
- YEBOUA Kouadio D., ENS, Cocody, Côte d'Ivoire
- YENNAH Robert, Legon University, Ghana

Les consignes de rédaction pour la soumission d'articles

Pour les propositions d'articles scientifiques, se conformer aux exigences rédactionnelles suivantes :

Titre- L'auteur formule un titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, est écrit en gras, taille 14.

Mention de l'auteur- Elle sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche. Elle comporte : Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième ligne), e-mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne). L'ensemble en taille 10. **Résumé** - L'auteur propose un résumé en français et en anglais ou dans la langue officielle du pays de l'institution d'attache de l'auteur. Ce résumé n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs atteints ou à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

Mots-clés - Ils accompagnent le résumé. Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

NB : Le résumé est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur+ résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

Bibliographie -Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

Conseils techniques

Mise en page - Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2 cm, droite 2 cm.

Style et volume – **Garamond**, taille 14 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Garamond taille 12 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), interligne 1,5 ; sans espace avant ou après. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages (minimum de 8 pages & maximum de 12pages). Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres et articulations du texte - Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Notes et citations - Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisés à la suite de la citation. Exemple : (Aféli, 2003 :10) NB : Les notes de bas de page sont à éviter.

Tableaux, schémas, figures - Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

Présentation des références bibliographiques :

Dans le texte : les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution ainsi que les pages. Exemple : (Maurer, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention et al. en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, ...).

A la fin du texte : Pour les périodiques, le nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Pour les ouvrages, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition.

Pour les extraits d'ouvrages, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les papiers non publiés, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'Ecole, et le lieu de soutenance ou de présentation.

Pour les actes de colloques, les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages.

Pour les papiers disponibles sur l'Internet, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.